

Ligne française



Nous donnons vie à vos projets

Quel est l'objet du cofinancement ?

Cofinancement avec les banques des projets portant sur l'achat de biens et services français ainsi que des prestations d'étude et de formation en faveur des entreprises marocaines.

Quelles sont les entreprises bénéficiaires ?

Les entreprises de droit marocain ayant :

- Un chiffre d'affaires annuel inférieur à 25M€ ;
- Un capital majoritairement marocain.

Quels sont les programmes finançables ?

- L'acquisition auprès de fournisseur(s) français de biens et services d'origine française. Le contrat avec le(s) fournisseur(s) français peut inclure des biens et services d'origine marocaine et/ou étrangère dans une limite de 30% des concours mis en place ;
- Les prestations d'étude et de formation liées à l'activité de l'entreprise bénéficiaire et réalisées par des entreprises françaises ou filiales marocaines d'entreprises françaises. Ces prestations sont financées par don.

Comment se fait le financement des projets ?

Ligne française :

- Entre 100.000 € et 2 M€ sans excéder 60% du financement externe total, hors Don ;
- Entre 100.000€ et 3 M€ sans excéder 75% du financement externe total hors Don pour les projets relevant des secteurs agricole et agroalimentaire ou visant à développer les exportations vers l'Afrique.

Crédit bancaire :

- Minimum 40% du financement externe total hors Don;

- Minimum 25% du financement externe total hors Don pour les projets relevant des secteurs agricole et agroalimentaire ou visant à développer les exportations vers l'Afrique.

Fonds propres : reliquat du financement du projet.

Don : 19% au maximum du montant du prêt « ligne française » pour financer des prestations d'étude et de formation le cas échéant.

Quelles sont les conditions du crédit conjoint ?

Taux d'intérêt :

- Ligne française : 2% l'an hors TVA en dirhams.
- Crédit bancaire : librement négociable.

Durée : 12 ans maximum dont 5 ans maximum de franchise en principal.

Sûretés : Pari-passu entre la CCG et la Banque.

Quel est le délai de traitement des demandes ?

15 jours ouvrables au maximum à compter de la date de réception des dossiers complets.

Comment présenter les demandes ?

Par l'intermédiaire de votre banque.